



HAL
open science

Bilan des incendies de forêt 1995

J.M. Ningre

► **To cite this version:**

J.M. Ningre. Bilan des incendies de forêt 1995. Forêt Méditerranéenne, 1996, XVII (1), pp.13-14.
hal-03557924

HAL Id: hal-03557924

<https://hal.science/hal-03557924v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bilan des incendies de forêt 1995

par Jean-Michel NINGRE *

Les derniers chiffres, quasiment définitifs, fournis par le C.I.R.C.O.S.C.¹ donnent pour les quinze départements du sud-est (Zone de l'Entente Interdépartementale) une surface brûlée de 10.853 ha pour 2.517 feux.

L'année 1995 prolonge donc une série initiée en 1991, en se tenant parmi des années jugées "satisfaisantes" en terme de surfaces brûlées : les cinq années, de 1991 à 1995, ont une moyenne, pour ces quinze départements, de 13.014 ha, pour 2.586 feux.

Par contraste, les onze années de 1980 à 1990 font ressortir les chiffres moyens de respectivement 32.940 ha et 2.944 feux.

1995 apparaîtrait même à première vue comme bien placée parmi ces cinq dernières années. Toutefois, il faut tenir compte de la particularité de l'année 1994 qui a été catastrophique en Corse, et très heureuse sur le continent, l'un ne compensant pas l'autre au niveau des chiffres. L'année 1995, globalement "bonne", a donc été en fait plus "rude" pour quelques départements du continent.

C'est en effet une autre indication que peut fournir le tableau I : en moyenne, les chiffres pour chaque département sont relativement stables, si l'on excepte la baisse considérable observée pour la Corse-du-Sud. Mais deux départements ont connu un été difficile : les Bouches-du-Rhône et les Pyrénées Orientales. Dans les Bouches-du-Rhône, un incendie a même été meurtrier, celui de

Lançon, le 28 Août, qui a vu la mort de deux sapeurs-pompiers.

Naturellement, le climat explique en partie ces constatations : à l'ouest du Rhône et à l'ouest de la Provence, les mois de juillet et août ont été chauds et secs, avec des épi-



* Ingénieur en Chef du G.R.E.F.
Chef du Service Régional de la Forêt et du Bois - D.R.A.F. - S.R.F.B. Provence Alpes Côte d'Azur - Parc Marveyre - Avenue Marveyre - 13272 Marseille cedex 8

1 - C.I.R.C.O.S.C. : Centre interrégional de coordination opérationnelle de la Sécurité civile

Photo du haut : Le feu du Plateau de l'Arbois (Bouches-du-Rhône).
Photo du bas : Le feu de Charleval - Lambesc (Bouches-du-Rhône).

Photos D.A.

Tab. I : BILAN DES INCENDIES DE FORETS - ANNEE 1995
(Bilan provisoire au 2/12/1995)

Département Région	Nombre de feux	Surface brulée (ha)	dont feux > 100 ha (1)		Rappel 1994 (total)	
			Nombre	Surface (2)	Nombre	Surface
04 - Alpes de Haute-Provence	47	209	-	-	26	146
05 - Hautes-Alpes	16	34	-	-	14	22
06 - Alpes-Maritimes	257	763	1	418	281	963
13 - Bouches-du-Rhône	180	1806	3	1580	174	138
83 - Var	305	506	1	280	267	411
84 - Vaucluse	70	52	-	-	82	114
Provence-Alpes-Côte d'Azur	875	3.370	5	2.278	844	1.794
11 - Aude	85	542	2	450	69	153
30 - Gard	101	464	1	206	120	245
34 - Hérault	85	350	-	-	53	415
48 - Lozère	84	351	-	-	103	334
66 - Pyrénées Orientales	85	1866	5	1260	108	810
Languedoc-Roussillon	455	3.573	8	1.916	453	1.957
07 - Ardèche	224	1050	1	228	216	599
26 - Drôme	27	54	-	-	32	62
Rhône-Alpes	251	1.104	1	228	248	661
CONTINENT	1.493	8.047	14	4.422	1.545	4.412
2A - Corse du Sud	386	250	-	-	406	15167
2B - Haute-Corse	550	2556	3	1556	581	4024
CORSE	936	2.806	3	1.556	987	19.191
Total Sud-Est (Entente)	2.517	10.853	17	5.978	2.532	23.603

(1) Source Enquête Prométhée

(2) dont feux d'hiver ou de printemps : 06 : 418 ha - 07 : 228 ha - 11 : 450 ha - 2B : 500 ha - 66 : 950 ha - Total 2.546 ha
S.R.F.B. - P.A.C.A. 14/12/95

sodes venteux, particulièrement vers la fin du mois d'août. On a même approché des records de sécheresse sur le littoral languedocien et dans les Pyrénées Orientales. Par contre, la Corse a connu un été relativement pluvieux, sans vent fort.

Mais par ailleurs, et sur l'ensemble des départements, le renforcement continu des équipements de prévention, le bon fonctionnement des patrouilles de surveillance, notamment de guet armé, ont été des éléments très positifs, de même que le pré-positionnement des groupes d'attaque et le guet aérien armé.

Sur un autre plan, l'entretien par le brûlage dirigé de surfaces de plus en plus importantes de zones débroussaillées est sans doute l'élément techniquement nouveau dans ce tableau ; cette technique a été efficace pour contenir au moins un feu, celui de Charleval-Lambesc (13) du 29 Août.

Il faut cependant se garder, bien évidemment, de "crier victoire". En effet, pour revenir à nos comparaisons de chiffres, l'examen de la série annuelle pour les quinze départements considérés, permet, sans analyse approfondie, de présenter un peu différemment le contraste signalé entre les cinq dernières années et les années 80 : cette série montre en effet des années "catastrophes", où la surface brûlée est comprise entre 46.000 et 57.000 ha, qui s'opposent à

des années "ordinaires", autour de 12.000 ha ; quelques rares années connaissent un chiffre encore plus bas, vers 5.000 ou 6.000 ha.

Dans cette perspective, on peut considérer que nous venons de vivre cinq années "ordinaires" (compte tenu toutefois de la singularité de 1994). Rien ne permet d'en déduire qu'une année prochaine ne sera pas une année catastrophique du type de celles déjà observées dans le passé. Tout doit donc être maintenu et amélioré dans les actions tendant à prévenir les incendies de forêt. Deux axes d'effort ont d'ores et déjà été retenus par la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne : connaître l'inflammabilité des végétaux, par la mesure de leur état hydrique, pour améliorer les décisions de mise en alerte des moyens d'une part ; renforcer l'implication des moyens de l'Etat (notamment police ou gendarmerie et justice) en vue de mieux cerner les causes des incendies d'autre part.

Une dernière remarque peut être faite : les surfaces affichées incluent une part non négligeable de feux d'hiver ou de printemps ; dans cinq départements, on a même eu des feux d'arrière-saison supérieurs à 100 ha. Une attention accrue devra donc être portée dans l'avenir à ce type de feux.

J.-M.N.